

SAINT GRAT DE LICHOS,

PREMIER ÉVÊQUE CONNU DE L'ANCIEN SIEGE D'OLORON

6 e siècle

Fêté le 11 octobre

Suivant une ancienne et respectable tradition, saint Grat naquit sur les confins de la Soule, dans le village de Lichos (Basses-Pyrénées, arrondissement d'Orthez, canton de Navarrenx), où l'on montrait encore, il y a moins de deux siècles, les ruines de sa maison natale, alors appelée en basque *Gamichelu*. Son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent sous le feu de la persécution d'Euric. Mais les violences du prince arien n'ébranlèrent pas sa constance; au contraire, comme un autre Tobie, il demeura toujours fidèle à sa religion; ses exemples et ses exhortations soutinrent un grand nombre de catholiques dans la foi de Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme tout ensemble. Aussi fut-il porté sur le trône épiscopal par les suffrages du clergé et du peuple, dès que l'avènement d'Alaric II eut rendu une certaine liberté aux Eglises. Devenu évêque, saint Grat fit éclater dans toute sa conduite les qualités les plus éminentes. «Il fut», disent les mémoires de l'Église d'Oloron, «un astre brillant de l'Eglise de France, un prodige de sainteté, profond en humilité, attaché au soin des âmes, austère en sa vie, plein de charité, homme de miséricorde et père des pauvres».

Le nouvel évêque eut à remplir les devoirs d'une charge importante que lui conférait la législation de l'époque, celle de défenseur de la cité. Oloron conservait encore ce titre, comme le prouve la signature du Saint, *episcopus de civitate Oloron*. Or, en ce temps-là, chaque cité avait son défenseur, et l'usage avait prévalu que ce défenseur fût l'évêque lui-même; la loi wisigothique reconnaissait et cette charge et cet usage. Comme défenseur de la cité d'Oloron, saint Grat devait protéger son peuple contre les vexations du fisc et de l'autorité subalterne, contre les injures privées et le despotisme public, contre tous ses ennemis, soit du dedans, soit du dehors. Il s'acquitta de ces nobles fonctions en homme de cour ou, pour mieux dire, en Saint.

La religion surtout réclamait son énergie, à cause des dangers que lui faisait courir la secte arienne, maîtresse du pays. Sous ce rapport, il se montra un puissant et généreux ennemi des Goths», ajoutent les mémoires que nous avons déjà cités, et, par sa vigilance pastorale, il sut préserver son troupeau de la contagion de l'hérésie, en attendant le secours que d'autres barbares venaient apporter au culte catholique.

Depuis quelques années, les Francs s'étaient établis au nord et dans le centre des Gaules. Clovis, leur chef, avait abjuré le paganisme, reçu le baptême des mains de saint Remi, et fondé une monarchie que l'on devait nommer un jour «la fille aînée de l'Église». Sous son autorité, les Gaulois, les Romains et les Francs, réunis en un seul Etat, ne connaissaient et ne pratiquaient que la foi de l'Eglise romaine, dans les pays situés au-delà de la Loire. Clovis appelé, dit-on, par les évêques méridionaux, résolut d'étendre l'unité religieuse et politique jusqu'au sommet des Pyrénées : il marcha contre les Wisigoths. Dignes rivaux l'un de l'autre, Alaric et Clovis se rencontrèrent aux champs de Vouillé, dans le Poitou. Le choc fut terrible pour Alaric : il périt de la main même du roi des Francs qui, volant de conquête en conquête, détruisit le royaume de Toulouse et recula le sien jusqu'aux dernières limites de la Novempopulanie (507). Alors, Oloron, l'antique cité Gallo-Romaine, devint une ville Gallo-Franque.

Saint Grat profita de ce changement pour cicatrizer les plaies de son Église, où il fit reflourir la foi et les moeurs catholiques. Moins heureux, en un sens, que son collègue, Galactoire de Béarn, qui avait été martyrisé par les Ariens, durant la dernière guerre, l'évêque d'Oloron prolongea ses jours jusqu'à la plus extrême vieillesse. Mais, s'il n'eut pas la gloire de verser son sang pour la défense de la religion, il ne laissa pas d'imprimer dans tous les coeurs une telle vénération pour ses vertus, que la postérité le reconnaît et l'honore comme un Saint, non sans avoir éprouvé bien des fois la puissance de sa protection. C'est le patron secondaire du diocèse.

CULTE ET RELIQUES

Les reliques de saint Grat, échappées au malheur des temps, reposent encore dans l'église de Sainte-Marie d'Oloron. On célèbre sa fête le 11 octobre. Avant la révolution, toutes les paroisses envoyaient leurs magistrats, bannière en tête, à la procession solennelle qui se faisait ce jour-là; ceux de Lichos y occupaient la première place, en leur qualité traditionnelle de compatriotes du grand Saint.

On savait, par l'ancien Office de saint Grat, que Joseph de Révol, évêque d'Oloron, retrouva et reconnut, en 1710, les reliques de son saint prédécesseur, déposées dans une espèce d'armoire, derrière le maître-autel de la cathédrale. Le 18^e siècle s'était écoulé dans un progrès constant de la dévotion oloronaise pour le bien-aimé patron, lorsque la révolution vint tout bouleverser. Inutile de rechercher comment les reliques de saint Grat furent soustraites à la profanation universelle. Disons seulement qu'après la restauration du culte, on revit sur l'autel de Sainte-Marie le buste renfermant le chef, ou plutôt le crâne du saint évêque et que, dans l'armoire située derrière l'autel, se trouva de nouveau une caisse remplie d'ossements qui furent regardés comme les autres reliques de saint Grat.

Au mois d'octobre 1844, Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, reconnut par lui-même la relique renfermée dans le buste et dressa un procès-verbal de cette vérification. Quant aux ossements contenus dans l'armoire de derrière l'autel, comme cette armoire et la caisse étaient mal fermées, comme on n'exhibait aucun document ni aucun témoignage positifs sur l'identité de ces ossements, comme enfin il était avéré qu'ils étaient restés trop longtemps sujets aux indiscretions d'un grand nombre de personnes, le savant prélat ne se crut pas en mesure de procéder à une reconnaissance rigoureuse et se contenta de sceller de son sceau la vieille caisse, qu'il confia à la garde spéciale du curé de la paroisse, en attendant de nouvelles lumières.

Ces lumières sont enfin venues. La Providence avait sauvé du désastre général une copie authentique du procès-verbal dressé, en 1710, par Mgr de Révol; elle a été retrouvée, dans les archives de l'officialité métropolitaine d'Auch, par M. l'abbé Darré, vicaire-général, et communiquée aux nouveaux Bollandistes, qui l'ont insérée au cinquante-sixième volume des *Acta Sanctorum*. Découverte heureuse au plus haut degré : car ce procès-verbal énumère les moindres circonstances, et du reliquaire et des reliques; pour ce qui concerne en particulier les ossements vérifiés en 1710, ils sont tous signalés, par leur nom propre, dans la déclaration du chirurgien appelé à les examiner sous la foi du serment, le sieur Marsaing, qui porte le soin jusqu'à désigner, un à un, les ossements, grands ou petits, qui manquaient alors. Avec un tel document, il n'y avait plus qu'une simple confrontation à faire entre les indications qui s'y trouvent et le dépôt confié, depuis 1844, à M. le curé de Sainte-Marie. C'est M. l'abbé Menjoulet que Mgr de Bayonne a délégué pour faire toutes les constatations possibles, d'après les sages règles de la Congrégation des Rites. Citons les propres paroles du vicaire-général de Bayonne :

«Le 2 juin 1870, il a été procédé à l'enquête de la manière suivante. Avec M. l'abbé Lassalle, curé de Sainte-Marie, je m'étais adjoint M. l'abbé Salefranque, chanoine de Bayonne, M. l'abbé Lasserre, archiprêtre-curé de Sainte-Croix d'Oloron, et quelques autres prêtres de la ville. Deux habiles médecins, MM. Charles Crouseilles et Emile Casamayor avaient bien voulu accepter la mission de faire toutes les observations anatomiques nécessaires à l'enquête.

Le procès-verbal sous les yeux, nous vérifiâmes sans peine l'identité de la caisse, scellée en 1844 par Mgr Lacroix. Après avoir rompu le sceau, nous trouvâmes dans l'intérieur (en outre des ossements qui furent remis aux deux médecins) plusieurs signes évidents que cette caisse est bien la même dont parle le procès-verbal de Joseph de Révol : elle est en bois de noyer; elle contenait des fragments de papier moisi, où nous avons lu la signature de l'illustre évêque, puis son sceau sur cire rongée, puis encore la trace d'un acte authentique attaché sous le couvercle, puis enfin une pièce de taffetas, d'un blanc roussi par le temps, et formellement mentionné dans le procès-verbal de 1710. Ces constatations auxquelles ont pris part des ouvriers spéciaux, ne laissent subsister aucun doute sur l'identité du reliquaire.

Cependant les deux médecins finirent leurs observations; ils avaient mis les divers ossements à leur place naturelle et en avaient dressé une liste complète. Ce fut alors qu'on leur donna lecture de la déclaration de Marsaing, le chirurgien de 1710. Je ne saurais exprimer l'émotion qui s'empara de l'assistance, lorsqu'il fut constaté, d'une part, qu'aucun des ossements signalés comme manquants en 1710 ne se trouvait dans notre collection, et, d'un autre côté, que tous les ossements qui s'y trouvent encore sont expressément désignés dans la liste de Marsaing. Il en manque un certain nombre de ceux que porte cette liste; mais leur absence est facilement expliquée par des distributions successives depuis plus d'un siècle et demi, et même par de pieux larcins que favorisait l'état d'une armoire et d'une caisse mal

fermées. Les principaux fragments s'y trouvent : voilà l'essentiel, et cela suffit pour établir qu'il n'a été fait aucune substitution; que, dès lors, nous avons là, du moins en partie, les reliques reconnues par Joseph de Révol.

Tel fut, en termes généraux, le résultat de la reconnaissance, dont on ne manqua pas de rédiger un procès-verbal en forme, et minutieusement détaillé. La tradition locale se trouva renouée aux yeux de toute l'assistance, et nul ne voulut douter que l'église de Sainte-Marie ait la gloire de posséder encore les restes vénérés du premier évêque connu d'Oloron».

M. l'abbé Menjoulet, dans *l'Echo religieux des Pyrénées et des Landes*.

Dans : Les Petits Bollandistes : *Vies des saints*, tome 12